

SELECTION DNCA ACTIONS EURO PME



31 août 2023

Ce FCPE est investi au travers de son fonds maître DNCA ACTIONS EURO PME lequel a pour objectif de gestion de surperformer les marchés européens des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire, sur une durée de placement minimale recommandée supérieure à 5 ans, en privilégiant une politique de stock picking (c'est-à-dire une sélection des titres de sociétés cotées en fonction de leurs caractéristiques propres et non en fonction du secteur auquel elles appartiennent), permettant ainsi de privilégier les valeurs offrant, selon la société de gestion, les meilleures perspectives de croissance.

FCPE N°3666

CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) : 103.15
 Valeur liquidative en € : Part I 28.35843

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

5 ans au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE COMPARAISON(1)

100% MSCI Micro EMU DNR

CARACTÉRISTIQUES

Date d'agrément 09/11/2015
Devise du fonds EUR
Type de fonds FCPE
Valorisation Quotidienne
Dépositaire CACEIS Bank
Société de gestion NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL
Classification AMF Actions de pays de la zone euro

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques actions / petites et moyennes capitalisations / gestion discrétionnaire / perte en capital / taux / liquidité / change / durabilité

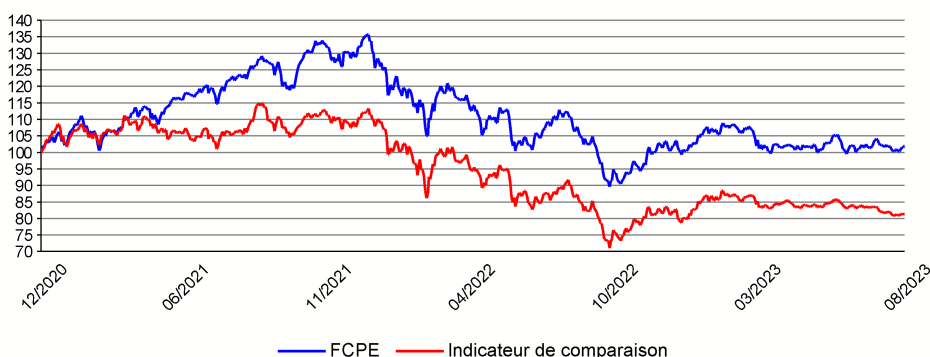
FRAIS COURANTS: 1.30%

PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	Création
Depuis le	31/07/2023	30/12/2022	31/08/2022	31/08/2020	31/08/2018	27/01/2016
Performance du FCPE	-1.88%	0.61%	-2.04%	18.06%	13.17%	89.06%
Performance de l'indicateur de comparaison	-2.59%	0.62%	-3.70%	-	-	-
Écart de performance	0.71%	-0.01%	1.66%	-	-	-
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	5.69%	2.50%	8.74%
Performance annualisée de l'indicateur de comparaison	NS	NS	NS	-	-	-
Écart de performance	NS	NS	NS	-	-	-
Volatilité du FCPE	NS	NS	15.95%	19.73%	20.77%	19.14%
Volatilité de l'indice de comparaison	NS	NS	15.50%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

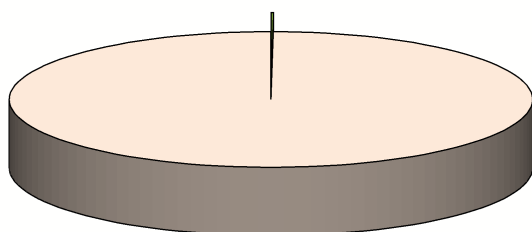
ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 31/12/2020)



PERFORMANCES CALENDRAIRES

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Performance du FCPE	-25.14%	35.65%	18.09%	28.46%	-23.67%	34.63%				
Performance de l'indicateur de comparaison	-28.11%	12.45%								
Écart de performance	2.97%	23.20%								

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



■ Monétaire & Liquidités 0.14% □ Actions PME 99.86%

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Actions	99.86%	0.00%	99.86%
Monétaires & Liquidités	0.14%	0.00%	0.14%
	100.00%	0.00%	100.00%

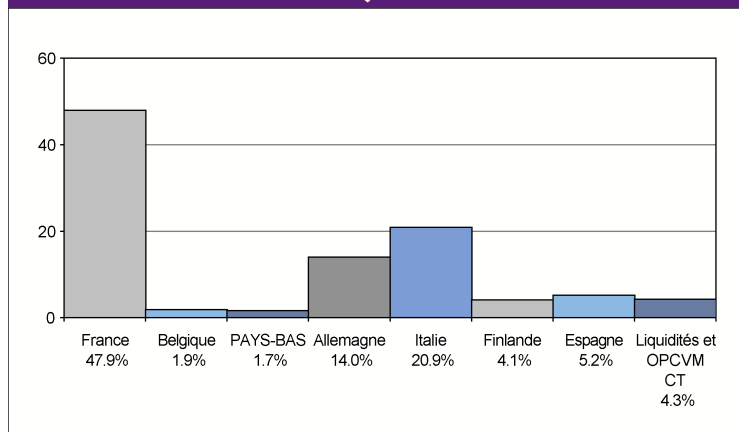
* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés

(1) Voir glossaire en dernière page

(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS EUROPÉENNES



PRINCIPALES LIGNES (FONDS NOURRICIER)

FR0011726835	GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	3.48%
FR0012882389	EQUASENS	3.42%
ES0157261019	LABORATORIOS FARMACEUTICOS R	3.26%
DE000A0WMPJ6	AIXTRON SE	2.62%
IT0005107492	LU-VE SPA	2.61%
IT0003549422	SANLORENZO SPA/AMEGLIA	2.57%
FR0013227113	S.O.I.T.E.C.	2.43%
FR0013295789	TFF GROUP	2.34%
FR0000065484	LECTRA	2.17%
IT0004729759	SESA SPA	2.11%

COMMENTAIRE DE GESTION

Synthèse de la conjoncture économique influençant les décisions de gestion

L'indice MSCI EMU Micro Cap a baissé au mois d'août. Cette baisse s'explique principalement par une économie qui continue de marquer des signes de faiblesse : croissance chinoise en berne, confiance des consommateurs et activité manufacturière en baisse, tout cela exacerbé par des volumes faibles en ce mois d'été.

Dans ce contexte, seul le secteur de la pharma (+1.6%, défensif) termine le mois dans un territoire positif. Au contraire, les secteurs des services aux collectivités (-6.4%) de l'immobilier (-5.7%) souffrent principalement de la hausse des taux réels, tandis que le secteur des industriels (-3.5%) est jugé trop cyclique.

Décisions prises pendant la période

Lors du mois d'août, nous avons initié une position en Eurogroup Laminations (société positionnée sur les véhicules électriques), dont la baisse de la demande temporaire sur le segment industrielle nous offre une belle porte d'entrée.

Nous avons fini de construire nos lignes en Infotel et Barco, et avons renforcé Kontron qui bénéficie d'un bon carnet de commandes, et Medios qui devrait améliorer sa profitabilité.

Au contraire, nous avons allégé IMCD (demande en baisse, peu de visibilité), Alfen (demande en baisse, et profitabilité impactée sur le long-terme), Cancom (l'opérationnel nous déçoit, pertes de part de marché), Soitec et Lotus Bakeries (prise de bénéfices).

Explication de la performance

Les meilleures performances du mois s'expliquent principalement par de bonnes publications trimestrielles : Laboratorios Rovi (+20%), EuroAPI (+18%), Tinexta (+9%). Musti (+16%) et SanLorenzo (+5%) prouvent que la demande reste bonne, tandis que GTT (+3%) profite de la hausse du prix du baril.

Au contraire, Equasens (-10%), Alfen (-15%), LU-VE (-10%) et Ekinops (-13%) annoncent voir un ralentissement de la demande. Enfin, Fincobank (-10%) est impacté par une augmentation de la fiscalité sur les banques italiennes. Perspectives et stratégies à mettre en place

L'inflation devrait continuer de ralentir graduellement, et les taux se stabiliser et donc redonner plus de visibilité aux acteurs économiques. Dans ce contexte, la probabilité d'une récession proche aux Etats-Unis continue de baisser, ce qui est positif pour les perspectives de fin d'année. Ainsi, nous favorisons les petites capitalisations, plus agiles et profitant d'avantage d'un rebond des perspectives économiques.

GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR DE COMPARAISON

La gestion du Fonds n'est pas liée à un indicateur de référence particulier. Le gérant choisit librement les titres qui composent le portefeuille sans se référer à un indicateur de référence. Toutefois, uniquement à titre indicatif, l'utilisation d'un indicateur de comparaison peut constituer un élément d'appréciation de la performance.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

- Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.
- Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FCPE NOURRICIER

Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM/fonds d'investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM/VFIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier est inférieure à celle de l'OPCVM/FIA maître, en raison de ses propres frais de gestion.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International. Néanmoins, Natixis Interépargne et Natixis Investment Managers International ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : ClientServicingAM@natixis.com.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de Natixis Investment Managers International.